

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 33 (1936)  
**Heft:** 5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>	<i>Annonces :</i>
D <sup>r</sup> ROTSCHY, Cartigny (Genève).	L. GAPANY, Vuippens (Fr.).	J. MAGNENAT, Renens.	Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 5

MAI 1936

SOMMAIRE : Nécrologies : Henri Croix, Marius Dorier, Charles Magnin. — Conseils aux débutants pour mai, par *Schumacher*. — Diplômes et insignes. — Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture pour 1935 (suite). — Economies. — Le plan Demaree appliqué à la Dadant-Blatt, par *B. de C.* — Le venin d'abeille dans le traitement des sciatiques, par *M. Roch*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — L'inventaire de 1935, par *Dubois de Szczawinski*. — Une visite, par *S.* — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Loque et acariose des abeilles. — Une section à l'honneur, par *H. Berger*. — Concours de ruchers 1935 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque

## **Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

### **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370.**<sup>5</sup>

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles** (Neuchâtel). Téléph. 61.296  
Chèques **IV. 1370**

La Section d'apiculture de Nyon est en deuil ; elle vient de perdre trois de ses meilleurs membres.

### † **Henri CROIX**

menuisier à Genolier, avait fait son apprentissage d'apiculteur tout enfant en aidant son père qui soignait le rucher Sautter et Odier. Son passe-temps et la joie de sa vie furent la conduite et l'observation de son petit rucher qu'une longue maladie le força à délaissier cette dernière année.

### † **Marius DORIER**

cantonnier de l'Etat, à Genolier, avait installé son rucher au milieu des vignes, au-dessous du village, sous une tonnelle de ceps qui protégeaient ses colonies des ardeurs du soleil. C'est auprès de ses amies ailées qu'il passait ses dimanches et les instants que lui laissaient ses occupations absorbantes.



**Charles Magnin**

Très régulier aux séances de sa section, ses collègues se souviendront souvent de sa bonne figure réjouie et de ses savoureux propos.

Tous deux s'en sont allés à peu de jours d'intervalle, à l'âge de 56 et 60 ans.

Enfin,

### † **Charles MAGNIN**

à La Rippe, fit défaut, contre son habitude, à l'assemblée de la section de février. Quelques jours plus tard, ses amis apiculteurs consternés appre-

naient sa mort, après de grandes souffrances, à l'âge de 70 ans.

Magnin fut un membre fidèle de notre section et un participant assidu aux fêtes de la Romande où l'on appréciait son caractère amène et sa bonne humeur. Très serviable et toujours disposé à être utile, il assista souvent bénévolement et de bon cœur l'inspecteur régional à la prise d'échantillons lors de l'épidémie de noséma et aux essais de traitement au rucher Paréaz, et cela durant plusieurs années.

Quand, il y a trois ans, son rucher du Château de Crassier perdit les deux tiers de son effectif, soit 19 ruches, par la loque, il ne perdit pas courage, se remit au travail et le remonta plus beau qu'auparavant.

Magnin fut un véritable ami des abeilles et des apiculteurs, qui garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Aux familles de ces trois disparus va la sympathie de tous les apiculteurs qui les ont connus.

A. C.

---

## Conseils aux débutants pour mai

Quel mois d'avril !... Sauf les premiers jours tout remplis de fleurs et de chansons, de beau soleil, de journées faites pour enchante les plus sceptiques, voici que depuis Pâques le temps est à l'unisson avec les troubles politiques, l'état de désarroi de notre pauvre Europe. Les gelées, qui ont anéanti dans nombre de contrées l'espoir de la récolte des cerisiers, des pêchers, abricotiers, se sont succédé et cette dernière nuit encore, au bord du lac, nous avons eu 1 degré au-dessus de zéro. Pendant le jour, des giboulées, mélange de pluie, de neige, tout cela froid à faire rentrer les plus chauds enthousiasmes éveillés par un premier printemps qui permettait tous les espoirs.

Et pourtant, regardons nos abeilles : elles aussi souffrent certainement de tout cela, mais au premier rayon de soleil un peu plus amical, les voici qui s'élancent dans l'azur et bientôt les voici de retour avec une abondante charge de pollen, fiévreuses, actives, de nouveau pleines de courage, de vaillance, d'ardeur au travail.

Rappelez-vous mon cher débutant, deux choses qui toutes deux vous préserveront de l'emballement ou de son contraire, le découragement. On ne tient le miel... que quand il est dans les bidons, et, d'autre part, on ne peut jamais dire : la récolte est sûrement compromise. En 1933, en pleine saison favorable, il fallait nourrir

les ruches pour éviter leur anéantissement. Combien qui en mai et juin ont laissé leurs colonies sans soins et qui devaient se mordre les doigts cruellement quand juillet arriva avec ses richesses presque jamais vues.

Donc, pas plus que nos abeilles, ne nous laissons abattre par le temps déplorable de ce vilain mois d'avril.

Pour le moment, il faut évidemment faire des visites plus fréquentes qu'on ne le désire, au sac de sucre, alors qu'il y a des milliers et des milliers de kilos de nectar dans tout le voisinage, sur tous ces magnifiques cerisiers, poiriers et pruniers, de même que dans toutes ces innombrables fleurs de dent-de-lion. Toutes ces blancheurs, tous ces roses, tous ces ors, tout cela est offert en vain... C'est triste, mais disons-nous qu'il y a quelqu'un de plus sage que nous qui sait encore ce qu'il fait.

Mai, que nous apportera-t-il ? Je n'en sais, heureusement ou malheureusement, pas plus que vous. Il y a toutefois l'espoir que ce fameux « mois des roses » pourra, par contraste avec son prédécesseur, être plus joli qu'il ne l'est souvent, malgré sa réputation. En tout cas, c'est le moment de s'occuper de ses ruches, avec fidélité, avec persévérance. La fin de mars et le début d'avril, avec leurs belles journées douces, leurs nuits relativement chaudes, ont donné un superbe élan à toutes les colonies pourvues d'une bonne reine et de provisions suffisantes. Mais malheur à ceux qui n'ont pas contrôlé ces dernières, comme nous vous l'avions recommandé ! Ce sont précisément les fortes colonies, nous l'avons appris de divers côtés, qui ont succombé par la faim, alors qu'avec un peu de sirop, on les eût sauvées de cette mort affreuse. La consommation, dans de telles ruchées, est évidemment très forte et il suffit de deux ou trois jours pour faire disparaître les derniers vivres. Retenez bien cela, mon cher débutant, cela vous sera très utile. D'autant plus qu'avec le mois de mai, il peut encore survenir des périodes où la nature ne fournira pas aux abeilles le nécessaire et où vous devrez intervenir à nouveau.

Profitez de cette population forte pour enrichir votre réserve de rayons bâtis. A moins d'un violent retour de froid, on peut introduire sans risques des feuilles gaufrées entre le dernier cadre de couvain et le rayon contenant le pollen. La feuille se construit rapidement et si les deux rayons voisins sont eux-mêmes droits, la construction sera impeccable. On peut même, quand la colonie est très forte et que le temps, la récolte s'y prêtent, mettre la feuille gaufrée en plein nid à couvain, mais une à la fois seulement. C'est

un des moyens de décongestionner le nid à couvain et d'arrêter l'essaimage, sans d'ailleurs aucune garantie, car on est encore loin de connaître toutes les causes de ce phénomène.

Mai est le mois des essaims, quand avril n'a pas été ce qu'il devait. Nous ne saurions le répéter assez : une des parties les plus intéressantes de l'apiculture, c'est le soin aux essaims. Je ne connais pas de joie plus grande dans ce domaine que de voir un essaim, bien logé, bâtir avec une incroyable rapidité et avec quel art et quelle précision, les six, sept, huit cadres ou plus de son habitation. Même s'il y a récolte, donnez-lui du sirop, tous les deux ou trois jours et à chaque fois vous pourrez constater les progrès étonnants de cette architecture incomparable. Si l'essaim a une reine âgée, vous ferez bien, quand la ponte sera bien en train, qu'il y aura du couvain prêt à éclore, ou un peu plus tard, mais en temps de récolte encore, supprimer la vieille reine, ou en disposer autrement. Ainsi vous aurez un élevage de reines suffisant pour vos besoins, vous aurez des cellules royales disponibles, et avec cela une jeune reine pour l'an prochain. Vous pourrez même faire des nuclei, encore que, par le temps qui court, il ne s'agisse pas d'augmenter son rucher inconsidérément. Il faut de l'apiculture intensive et non de l'extensive, soit: avoir peu de ruches, mais des ruches toujours en pleine prospérité. En suivant de près un essaim, vous apprendrez beaucoup de choses, cher débutant, et mai doit vous permettre d'augmenter votre bagage de connaissances pratiques. Essayez par exemple de « marquer » vos reines. On a trouvé plusieurs moyens très pratiques de procéder à cette opération, on a des instruments très bien compris, faciles à manier. Or le marquage des reines permet de savoir leur âge, de les trouver plus facilement, etc. On a même, en Suisse allemande, des petits disques d'étain, portant des chiffres. Tout cela c'est si l'on veut, de la minutie, mais il y a, dans ces manipulations des avantages pratiques et cela vous habitue peu à peu à « manier » vos abeilles, à acquérir le doigté, puis la connaissance en quelque sorte psychologique de ce petit monde merveilleux.

St-Sulpice, 23 avril 1936.

*Schumacher.*

### **Diplômes et insignes**

Nous rappelons aux sections la décision prise par l'assemblée des délégués et relatée au bas de la page 107 du dernier *Bulletin*. Une dizaine de sections ont déjà fait le nécessaire ; nous comptons que d'ici à fin mai toutes se seront mises en ordre avec cette décision.

*Le caissier central.*

## **RAPPORT**

### **sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935**

*(Suite)*

*L'année 1935* n'a guère été favorable à l'apiculture. L'hiver qui semblait ne pas vouloir finir a nui au développement des colonies. Au début de la floraison, monts et collines blanchissaient à nouveau, alors qu'en plaine la gelée nocturne endommageait les fleurs des arbres et des prairies. Quelques beaux jours en juin permirent à nos diligentes ouvrières d'emmaganiser un peu de provision. Puis une sécheresse persistante en juillet et août empêcha la sécrétion du précieux nectar. Déficitaire en plaine, la récolte a été heureusement plus forte à la montagne. Un automne pluvieux ne favorisa guère plus nos butineuses. Il fallut nourrir de bonne heure et abondamment. Et pour comble de malheur, on venait de voter à Berne la hausse des droits d'entrée sur le sucre. Si au moins on l'avait fait modérément ! mais ces Messieurs de Berne n'ont pas la main légère ! Ce coup de « patte » fit gémir les apiculteurs et suscita de nombreuses mais vaines protestations. Pour donner suite à une proposition faite à l'assemblée de la Romande, à Fribourg, nous avons tenté des démarches auprès de la direction de la Sucrerie d'Aarberg. Une réponse négative ne se fit pas attendre.

Depuis, nous avons voulu nous entendre avec nos collègues de la Suisse allemande en vue de faire une demande collective à Berne pour obtenir du sucre dénaturé pour le nourrissage. Là encore nous avons échoué ; on nous répondit que si l'on accordait ce privilège aux propriétaires d'abeilles, il faudrait l'accorder aussi aux confiseurs, aux viticulteurs, etc.

*La vente du Miel.* — L'écoulement du miel s'est fait avec plus de facilité que ces années dernières. Ceux qui ont su patienter quelque peu ont obtenu le prix de 3 francs pour le gros. Il reste encore quelques stocks, mais nous avons l'impression qu'ils se liquideront d'ici à la prochaine récolte. Le prix de détail de 3.80 francs n'a pas été tenu d'une manière générale ; dans les grands centres, les négociants vendaient à 3.50 francs. Si le contingentement est appliqué, ce qui paraît être le cas, nous sommes certains de liquider notre miel puisque la Suisse consomme plus de miel qu'elle ne produit. Il suffirait pour cela d'un peu plus de solidarité de la part des producteurs, surtout les années de forte récolte. On a eu le grand tort de vendre en 33 et 34 à des prix dérisoires (2.50 et 2.60 francs) ; aussi a-t-il été

difficile de majorer les prix cette année-ci où le miel était pourtant rare.

Nombreux sont les présidents de Sections qui formulent dans leur rapport le vœu qu'un office central soit organisé pour la vente du miel. Cette question figure dans les tractanda de cette assemblée; elle sera donc traitée cet après-midi avec tout le sérieux voulu. Qu'il me soit permis cependant de souligner le fait que le Comité de la Romande s'en préoccupe depuis longtemps. N'est-ce pas à ce dernier d'ailleurs que nous devons l'heureuse initiative du contingentement?

*Le contrôle du miel*, grâce au grand dévouement de M. Thiébaud, continue à progresser. Il est d'ailleurs généralement exigé par tous les grossistes. Nous demandons aux comités de nos Sections de travailler à le développer encore. Avouons que quelques uns d'entre eux n'ont pas fait un effort suffisant de ce côté-là ; ils ont tort.

*Le concours des ruchers* a eu lieu cette année-ci dans les Sections suivantes : Grandson, La Béroche, Côte Neuchâteloise et Val-de-Ruz. Les membres du jury, MM. Courvoisier, Mayor et Gafner ont fait la visite de 49 exploitations apicoles ; ils ont droit à notre reconnaissance pour le gros travail accompli ainsi que pour tout le sérieux dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs délicates fonctions. Nous nous dispensons d'en dire plus long du moment que le compte-rendu du concours paraîtra dans notre journal.

Je suis heureux de me faire ici votre interprète pour remercier chaleureusement notre ami Schumacher pour le travail immense qu'il fournit comme rédacteur, comme caissier et comme bibliothécaire. Si je ne craignais de blesser sa grande modestie, je lui redirais ici les paroles élogieuses que j'entends fréquemment répéter sur la manière distinguée avec laquelle il rédige ce journal dont nous sommes justement fiers. Et quelle joie pour ceux qui ont le privilège de l'entendre développer avec tant de science et d'enthousiasme les sujets les plus variés de l'apiculture. M. Magnenat a droit à notre reconnaissance pour tout le tact et le dévouement dont il fait preuve dans le règlement de ces questions si délicates des Assurances.

Merci également à notre ami Rotschy qui manie la plume avec autant de dextérité que le bistouri. Heureusement que les honoraires du secrétaire ne sont pas aussi élevés que ceux du chirurgien. M. Rotschy étant très populaire dans les milieux ouvriers travaille souvent là comme à la Romande *pro Deo et patria*.

A notre « Vereinspapa » comme disent les allemands, à notre sage conseiller, M. Mayor, notre cher président d'honneur, nous

souhaitons une santé parfaite, afin qu'il puisse continuer longtemps encore à se dévouer pour l'apiculture en terre romande.

L'agenda édité par M. Haesler est de plus en plus apprécié ; tout apiculteur sérieux tient à le posséder. Nous demandons à MM. les présidents de communiquer à l'éditeur les changements d'adresses concernant leurs Sections.

Grâce au dévouement de nos inspecteurs de ruchers, l'état sanitaire s'est beaucoup amélioré. Quelques rares cas de loque par ci, par là ; le remède Frow, rationnellement appliqué, a contribué à combattre efficacement l'acariose, cette maladie sournoise qui a sévi chez nous avec tant de violence. Cette lutte énergique qui doit être continuée a été organisée par Dr Morgenthaler. Grâce à sa science et à son zèle, nos inspecteurs ont reçu une excellente formation. M. Morgenthaler, ses précieux collaborateurs et collaboratrices ont droit à toute notre reconnaissance pour les précieux services qu'ils rendent à l'apiculture en Suisse.

Et maintenant, mes chers délégués, j'ai l'honneur et le plaisir de vous inviter à faire une petite randonnée en terre romande ; nous aurons l'occasion de saluer les quelque 35 groupements qui composent notre Société romande. Cette excursion nous permettra de nous mieux connaître et de resserrer nos liens d'amitiés. Les constatations que nous ferons seront pour les uns un précieux encouragement, pour d'autres, pour ceux qui n'ont pas fait preuve de beaucoup d'activité, un stimulant au début de la saison apicole. Nous apprendrons également à nous mieux connaître, nous qui sommes tous les bons enfants de cette grande et belle famille qui a nom « La Romande ».

#### *Ajoie et Clos du Doubs.*

Présidence : M. Fleury. Effectif 1933 : 146 ; 1934 : 160 ; fin 1935 : 169 ; 1936 : 163.

Réunions régionales nombreuses et bien fréquentées. La récolte en Ajoie a été faible : 5 à 7 kgs en plaine, 8 à 10 à la montagne. 17 contrôle pour une si forte Section, c'est trop peu. Le président se plaint de ce que les apiculteurs vaudois (région d'Yverdon) ont fait à Porrentruy des offres à fr. 2.50. « Ceci, dit-il, nous a causé un grand tort. Et le dilemne s'est posé : ou vendre à ce prix ou garder sa marchandise. La majorité a préféré cette dernière solution. » Les stocks en Ajoie ne sont pas importants. L'état sanitaire s'est bien amélioré. La Section de l'Ajoie a fait l'acquisition d'un microscope, payé 190 francs et remis à l'inspecteur.

Le président termine son rapport en formulant le vœu suivant : « Arriver à exclure de la Romande tout apiculteur ou Section qui

offre son miel à un prix dérisoire. Ces gens font un tort considérable à leurs collègues qui désirent rester honnêtes ».

C'est trois semaines avant sa mort que M. Fleury rédigeait ce rapport ; aussi le garderai-je précieusement comme souvenir de celui qui fut un fervent apiculteur et un modèle de président.

*(A suivre.)*

*L. Gapany.*

### **Economies**

J'ai assisté à l'assemblée des délégués. J'ai entendu l'exposé des difficultés de notre caisse centrale, les frais qu'on pourrait lui éviter, les économies à faire. Parmi ces dernières, me serait-il permis, après coup (on a souvent l'esprit un peu lent), de suggérer celle-ci : Il est intéressant, sans doute, pour les membres de telle ou telle section, de lire le compte rendu d'une séance, d'une course, etc. Mais tout le reste des lecteurs considère cela comme du superflu et de l'inutile. Il y aurait moyen de concilier ces deux points de vue : éviter de raconter tout au long des choses qui reviennent toujours les mêmes : salutations du président lecture du procès-verbal, nominations statutaires, etc. Ne pourrait-on pas résumer tout cela, ne dire que l'essentiel, les décisions prises ? En rejetant résolument tout ce qui est « littérature », on économiserait bien des pages ; or, comme on nous l'a dit à l'assemblée des délégués, chaque page coûte gros, aux environs de fr. 20.—. En supprimant donc tout l'inutile et le trop local, on arriverait (voyez les derniers numéros du *Bulletin*) à gagner deux ou trois pages par numéro ; faites le calcul et vous serez édifiés.

Je me mêle là de la besogne des secrétaires de section ou de celle du rédacteur, mais ce n'est que l'intérêt pour notre cher journal qui me dicte ces lignes.

*P. (ancien secrétaire de section).*

*(Réd.).* — Nous insérons volontiers cette observation. Le rédacteur se garde de supprimer ou de modifier même quoi que ce soit dans ces comptes rendus qu'on lui envoie. Toutefois, il invite les secrétaires à tenir compte du vœu ci-dessus, qui nous paraît venir d'un homme pratique et qui sait compter.

---

*La publicité dans le*

## **Bulletin de la Société Romande d'Apiculture**

*porte et rapporte beaucoup.*

## **Le plan Demaree appliqué à la Dadant-Blatt**

Vous avez bien voulu me demander mes modestes expériences dans l'application d'une méthode dérivant du Plan Demaree, méthode que j'applique depuis 7 ans et qui a beaucoup facilité mon travail avec les abeilles. C'est avec plaisir que je vous écris ces lignes, celles d'une éternelle débutante qui n'a aucune espèce de prétentions apicoles, et qui a simplement cherché de côté et d'autre une méthode qui lui permette de garder ses abeilles malgré une vie assez remplie. Vous en ferez ce que vous voudrez, et si vous jugez que mes petites expériences peuvent intéresser nos amis en apiculture, vous les résumerez dans le sens qui vous paraîtra utile en les faisant suivre des objections qu'elles vous suggéreront.

Vivement intéressée depuis 1926 par l'apiculture, il y avait cependant chaque année un moment où mon zèle se refroidissait et où mes chères abeilles entraient en conflit avec mes obligations : c'était à la période des essaims. On avait bien voulu me dire que la propension à l'essaimage de mes abeilles ne tenait pas seulement à ma maladresse, mais pour une part peut-être, à leur race croisée de carnioliennes. Cela ne me consolait pas de mes défaites, du temps perdu, de la récolte amoindrie, et je devais encaisser par-dessus le marché les railleries de mon entourage qui « inventait » même des essaims pour le plaisir de me voir lever les bras au ciel. Il fallait renoncer à l'apiculture ou trouver un remède à cette épidémie qui sévissait dès la fin d'avril dans mon rucher.

Je lus un jour dans la revue *Le Rucher de France*, de novembre 1928, un article intitulé «-La méthode en apiculture » de M. Linel. Il y exposait plusieurs procédés se rattachant tous au principe du transvasement, au mois de mai, d'une partie du couvain dans une grande hausse placée au-dessus du corps de rucher, et séparée de lui par une grille à reine. Le but de cette méthode est de décongestionner le nid à couvain au moment où les abeilles risquent de se trouver à l'étroit dans la ruche, et d'éviter ainsi l'essaimage.

Ces expériences me parurent convenir à mon cas particulier et je décidai de faire l'essai, sur une ruche Dadant-Blatt, de celle qui semblait la plus simple à exécuter. Le matériel ne fut pas compliqué à réunir : deux hausses ordinaires superposées me donnèrent une grande hausse prête à recevoir les cadres de couvain<sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> Dans la suite, je fis faire une grande hausse correspondant mieux à la dimension des cadres de couvain. Les deux petites hausses superposées laissaient trop d'espace libre sous les cadres transvasés et, comme de juste, les abeilles y construisaient des rayons délicieux, il est vrai, mais ennuyeux à décoller au moment de l'extraction.

j'achetai une grille à reine et je fis faire un coffre de la hauteur du corps de rucher, s'emboîtant sur celui-ci et auquel le chapiteau s'adaptait exactement. La grande hausse mise en place se trouvait ainsi parfaitement protégée. Quelques cadres de cire gaufrée complétaient mes préparatifs.

Voici comment je procédai, m'inspirant des conseils donnés dans l'article de M. Linel. C'était au commencement de mai. Je choisis une ruche où le couvain abondait et où des cellules royales annonçaient infailliblement l'essaimage redouté. A côté de la ruche, sur une petite table basse, je posai ma grande hausse. Les premiers cadres contenant provisions et pollen furent retirés de la ruche avec leurs abeilles et entreposés dans une ruchette. Les cadres contenant du couvain operculé et des larves prirent place au milieu de la grande hausse, après avoir été doucement secoués et brossés dans la ruche afin que la reine demeure sans aucun doute au rez-de-chaussée. Aucune cellule royale ne doit être oubliée sur les cadres. Pour en faire plus facilement la cueillette, j'emploie une sorte de support très simple placé à côté de la ruche ; j'y suspends les cadres de manière à pouvoir les examiner rapidement des deux côtés et avoir les mains libres, et je puis ainsi supprimer facilement toutes les cellules royales.

La suite des opérations consiste à réunir au milieu du corps de ruche les rayons partant des œufs, à les flanquer de cadres de cire gaufrée, ou fraîchement bâtis, suivis de ceux contenant provision et pollen entreposés dans la ruchette (8-9 cadres en tout), et des partitions.

Puis la grille à reine est posée sur le corps de ruche, la grande hausse avec son couvain mise en place par-dessus, et des cadres usagés achèvent d'en combler les vides. Le coffre protecteur de la hausse s'emboîte sur le corps de ruche, les planchettes ferment la hausse, coussins et sacs la calfeutrent et le chapiteau vient recouvrir le tout. Malgré les « rebuses » de mai qui suivent parfois ces opérations, je n'ai jamais vu le couvain souffrir de son transvasement, mais il va sans dire que les colonies doivent être très peuplées pour produire une chaleur suffisante aux deux étages de couvain.

Que va-t-il se passer ? La reine reprendra sa ponte dans le corps de ruche inférieur où elle est cantonnée. Les nourrices se partageront les soins au couvain du haut et du bas, les butineuses s'empresseront de porter le nectar dans la grande hausse et d'en garnir les cadres vides et les cellules libérées peu à peu par l'éclosion du

couvain. Voici l'essaimage calmé grâce à l'espace supplémentaire donné aux abeilles et aux nouvelles occasions de travail offertes à leur instinct constructeur.

Mais alors un problème se pose qui n'est pas résolu dans l'article du *Rucher de France* : Que deviendront les mâles éclos dans la grande hausse et retenus prisonniers par la grille à reine qu'ils ne peuvent franchir ? Après diverses expériences, je me décidai à ouvrir chaque semaine ma ruche et à en broser les cadres supérieurs sur la planche de vol. Les mâles sont ainsi délivrés régulièrement et ne meurent pas dans la hausse au risque d'y apporter de l'infection.

Cette visite hebdomadaire, que je répète jusqu'à éclosion totale des mâles, a une double utilité. Elle est indispensable aussi à la suppression des cellules royales que les abeilles édifient à plusieurs reprises sur les rayons de la grande hausse où elles transportent des œufs avec persévérance.

Vous pensez sans doute que c'est bien ennuyeux de faire cette revue chaque semaine ! Vous avez le plaisir, au contraire, si le temps est favorable, de voir votre hausse se garnir, les rayons s'alourdir, et de savourer d'avance votre beau miel !

Après l'extraction, les nourrisseurs sont placés sur les corps de ruche débarrassés de leur grille à reine, et quelques litres de sirop distribués aux abeilles auxquelles l'été chez moi n'apporte qu'une maigre pitance. Puis ce petit nourrissage terminé, les cadres extraits sont replacés un soir dans la grande hausse après avoir été humectés, et il n'est pas rare qu'une petite récolte permette de faire marcher encore une fois l'extracteur à la fin d'août.

Le grand avantage que j'ai trouvé à cette méthode est de permettre de décider d'avance le moment que vous consacrerez à vos ruches, au lieu d'être surpris par des essaims qui viennent bouleverser le programme de vos journées. Le temps que vous employez aux diverses opérations que je viens de décrire (1 ½ h. environ par ruche jusqu'à l'extraction) est largement compensé, me semble-t-il, par la possibilité d'organiser votre travail à votre volonté et non plus à celle des abeilles, et par le sentiment de sécurité que vous éprouvez après l'avoir accompli. Pour renforcer ce sentiment de sécurité, il m'arrive de poser pendant quelques jours une petite grille à reine devant le trou de vol de la ruche où les préparatifs d'essaimage se trouvaient très avancés au moment du transvasement.

On entend dire parfois que le principe du Plan Demaree con-

vient à certaine contrée et pas à d'autres. C'est bien possible. Il convient en tous cas à un rucher situé à Lausanne dans un grand jardin près du Parc de Mon-Repos où le temps de la récolte, extrêmement bref, demande de vigoureuses et populeuses colonies travaillant à grand rendement pendant 3-4 semaines seulement. Mais quand je parcours au printemps notre beau canton de Vaud avec ses prairies, ses lisières de bois si magnifiquement fleuries qui offrent tant de ressources à nos abeilles, je songe avec envie aux belles récoltes que l'on pourrait faire à la campagne avec la méthode du transvasement du couvain. Il va sans dire qu'elle n'est pas infaillible, mais, d'une manière générale, elle m'a apporté satisfaction et des récoltes supérieures à celles que j'avais auparavant avec la méthode habituelle. B. de C.

(*Réd.*). Nous remercions vivement M<sup>me</sup> B. de C. d'avoir bien voulu nous exposer si clairement sa façon de procéder. Les objections, questions que l'on pourra faire devront être adressées au rédacteur qui les transmettra, car nous désirons éviter à notre aimable collaboratrice l'avalanche de lettres qui lui parviendraient. Comme il s'agit d'une descendante de François Huber, habitant la campagne où a vécu le père de l'illustre naturaliste, le peintre Jean Huber, cet article suscitera certainement beaucoup d'intérêt parmi nos lecteurs.

### **Le plan Demaree**

J'ai lu avec un vif intérêt l'article sur « Plan Demaree ». Il aurait pour moi le grand avantage de diminuer « ma bête noire », l'essaimage.

A première vue, l'opération paraît fort simple, mais en y regardant de plus près, c'est plus compliqué.

La plus grosse difficulté consiste à trouver la reine à un moment où précisément la ruche atteint une population très forte.

Pour ce premier point j'aimerais bien qu'un collègue, si ce n'est notre très estimé rédacteur lui-même, m'indique le bon moyen, surtout d'éviter des ennuis avec un nombreux public tout proche du rucher.

Le deuxième point est celui de la permutation du corps de ruche en hausse.

Ici j'ouvre la discussion, surtout avec la « dame des environs de Lausanne », et je pose d'emblée la question : Que faites-vous du

sirop de sucre, qui forcément se trouve dans une partie de ces cadres, puisque ce corps de ruche passe à l'extracteur ?

Ne pas passer ces cadres, avec les autres, me paraît une réponse bien simpliste.

Troisième point : Que faire des cellules royales ? Que pourrait-il bien arriver, si une reine naît dans ce corps de ruche transformé en hausse, et d'où elle ne pourra sortir ?

Enfin, quatrième point : Le renouvellement rationel et naturel de la reine ne sera-t-il pas compromis ?

Avec l'autorisation de notre rédacteur, la discussion est ouverte, et j'aimerais beaucoup qu'elle suscite quelques réflexions ou réponses.

*F. Clerc, Station de Chaumont.*

(*Réd.*). Nous espérons que la discussion éclairera les points soulevés par notre collègue de la haute station de Chaumont. Bien que n'ayant encore aucune expérience (nous comptons nous y mettre ce printemps déjà) voici ce que nous pouvons répondre :

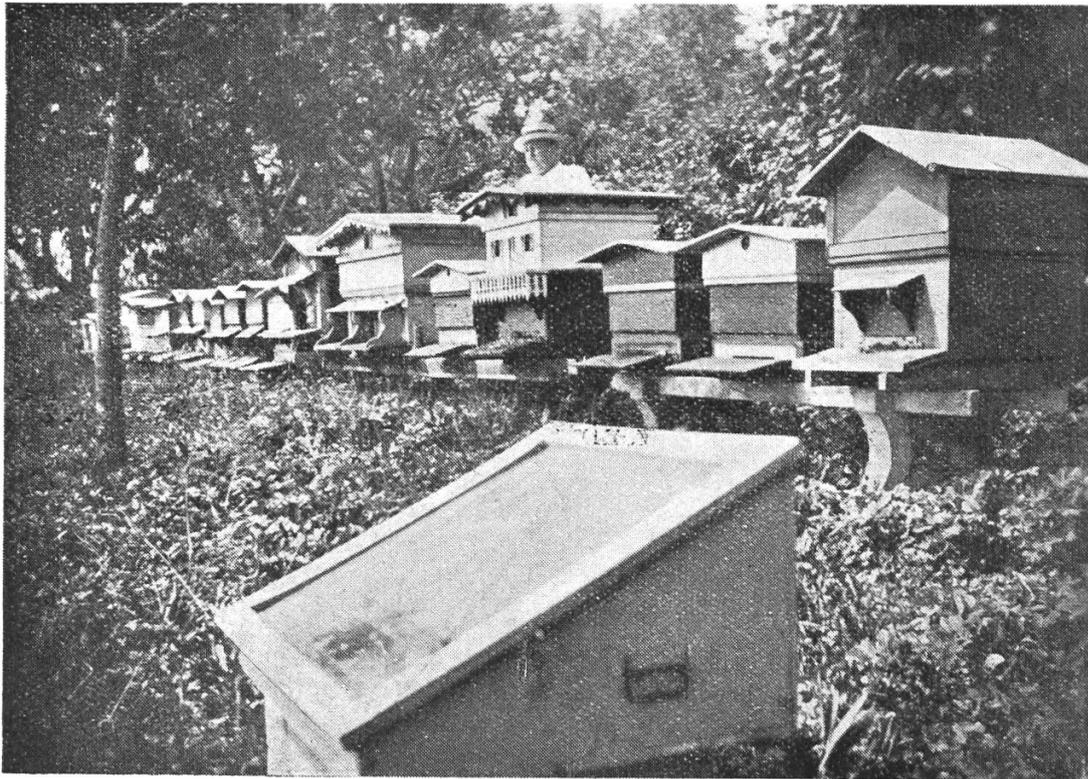
*1<sup>er</sup> point* : L'article de M<sup>me</sup> de C. répond déjà en partie à la crainte de M. Clerc. En secouant les cadres, il est fort probable que la reine tombera dans le corps de ruche. Si cela n'était pas le cas, on s'en apercevrait très tôt et il sera plus facile de la trouver dans la hausse et de la faire réintégrer le rez-de-chaussée qui doit rester son appartement.

*2<sup>me</sup> point*, que nous estimons très important. Mais au moment où l'on fait la translation, les provisions de sirop de sucre sont bien minces ou plutôt n'existent plus, à moins qu'on ait continué le nourrissage alors qu'il n'était plus nécessaire. En outre on transfère des *cadres de couvain* et non des cadres à provisions, qui restent dans le bas.

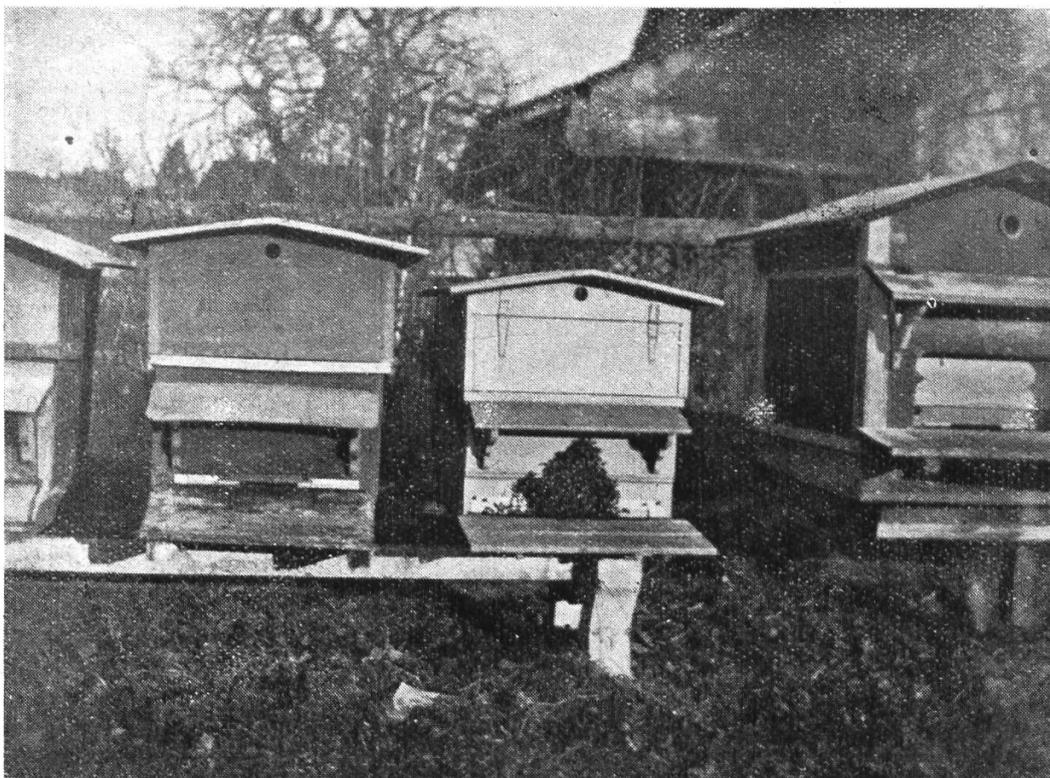
*3<sup>me</sup> point* : L'article de notre collaboratrice répond par avance à cette objection. Des cellules royales, on sait d'ailleurs toujours qu'en faire dans un rucher de quelque importance.

*4<sup>me</sup> point* : Nous voyons précisément dans ce système la possibilité et la facilité plus grandes de faire de l'élevage et de renouveler plus fréquemment les majestés épuisées.

Nous attendons d'autres réponses avec plaisir.



Rucher Fontannaz. aux Escherins-Lutry, alt. 769 m.



Rucher Fontannaz. — Une ruche fait la barbe  
le 1<sup>er</sup> mars 1936, à 8 h. du matin. Altitude du rucher 769 m.

## Le venin d'abeille dans le traitement des sciatiques

par M. Roch (Genève).

(Extrait de la *Revue Médicale de la Suisse romande*, LIII<sup>me</sup> année, N<sup>o</sup> 2, 25 février 1933.)

Il y a plus de quatre ans, dans cette revue, j'ai exposé l'état de nos connaissances sur les venins d'hyménoptères piqueurs, leurs effets toxiques et leur action thérapeutique<sup>1</sup>. Le venin d'hyménoptère — connu de tout temps en beaucoup de pays comme remède populaire contre les rhumatismes — avait été utilisé systématiquement et chez de nombreux malades par Terc et Keiter, en Autriche.

Mes propres expériences faites en 1928 avec la collaboration de MM. Frommel, Mozer et Wohlers avaient été encourageantes. Je les avais interrompues par suite des difficultés que nous trouvions à recueillir des quantités suffisantes de venin et à le conserver, et aussi parce que j'avais l'idée préconçue que, par nos piqûres d'abeille ou nos injections, nous ne faisons guère autre chose qu'une prothéinothérapie d'un mode évidemment très suggestif, mais aussi très peu pratique.

Si aujourd'hui je reviens sur le sujet, c'est pour les raisons suivantes :

1<sup>o</sup> Je me rends compte que j'ai commis une erreur en assimilant l'apithérapie à la protéinothérapie ; en effet, le venin d'abeille est actif, même lorsqu'il est totalement privé de son albumine. Celle-ci ne paraît avoir aucun rôle important ni au point de vue toxique ni au point de vue thérapeutique.

2<sup>o</sup> Il existe maintenant dans le commerce une spécialité, l'*apicosan*, spécialité qui met le venin d'abeille à la disposition de tout praticien et en toutes saisons.

3<sup>o</sup> La littérature médicale de ces quatre dernières années s'est enrichie de pas mal de travaux concernant l'action thérapeutique favorable du venin d'abeille. Parmi ces travaux il en est un que j'ai pu lire avant sa publication et qui est fort intéressant ; c'est celui du professeur Maurice Perrin, de Nancy, et de son élève, Alain Cuénot. Je remercie amicalement ces messieurs d'avoir bien voulu me confier leur manuscrit.

<sup>1</sup> *Revue méd. de la Suisse romande*, 10 nov. 1928. XLVIII, N<sup>o</sup> 14, p. 913-950.

4° Dans mon service, des essais encourageants ont été faits avec l'apicosan, et il me paraît intéressant d'en rendre sommairement compte.

\* \* \*

Depuis deux ans, nous avons, MM. Du Bois, Jean Sarasin, Mach, Duchosal et moi, traité 14 malades au moyen de l'apicosan :

2 cas de rhumatisme chronique : 2 améliorations.

2 cas de lumago : 2 très bons résultats.

10 cas de sciatique donnant 3 bons, 7 très bons résultats.

A elle seule cette statistique ne signifie pas grand'chose. Elle porte sur un nombre trop restreint de faits et elle concerne des affections qui sont améliorables par trente-six traitements divers, depuis l'aspirine, le salicylate et le pyramidon jusqu'à l'octozone, en passant par la diathermie, la révulsion, les opiacés, les chocs protéiniques, l'ionisation transcutanée, etc.

On peut tout de même noter que notre petite statistique actuelle vient confirmer nos essais antérieurs pratiqués en usant soit directement de la piqûre d'abeille soit de notre solution phénolée de venin et qu'elle est corroborée par les travaux récents de plusieurs cliniciens.

D'ailleurs point n'est besoin de statistique. Il est plus objectif sans doute de se fier aux impressions de l'observation clinique quotidienne. A cet égard, le fait suivant est particulièrement démonstratif.

Il s'agit d'un jeune homme de 20 ans qui, mouillé pendant un service militaire, fut licencié avec une forte névralgie sciatique gauche. Les douleurs étaient violentes ; ni le salicylate *intus*, ni des frictions variées, ni des bains de lumière, ni la diathermie, ni des injections de naïodine ne parvinrent à le soulager, si bien que l'on en arriva à soupçonner l'existence de lésions osseuses. Plusieurs radiographies n'en purent déceler trace. Après trois mois de souffrances ininterrompues, le malade fut envoyé à l'hôpital. On commença aussitôt les injections d'apicosan. Une semaine après, l'amélioration était des plus nettes et au bout de 20 jours d'hospitalisation, notre jeune homme, guéri et enchanté, pouvait reprendre le travail.

Ce n'est pas là le succès le plus rapidement acquis, mais c'est le plus démonstratif, étant donné l'échec de beaucoup d'excellents traitements appliqués avant les piqûres de venin d'abeille.

(A suivre.)

## Echos de partout

### *Grandes cellules.*

Les lecteurs du *Bulletin* savent que les rapports des apiculteurs ayant étudié la question des grandes cellules sont aussi affirmatifs que contradictoires ; elle est donc loin d'être résolue, mais demande à être examinée à fond et sur un grand nombre de colonies. Les apiculteurs apprendront avec plaisir que nos collègues de la Suisse alémanique vont entreprendre cet examen avec le sérieux et la *Gründlichkeit* qui les caractérisent.

Dans une conférence tenue à St-Gall, en janvier dernier, le comité de la Société des Amis des abeilles a décidé de charger quelques-unes de ses stations d'observations des recherches nécessaires, sous la direction du chef de la « Rassenzucht ». Un programme a été établi et tout porte à croire que les résultats de l'expérience, quels qu'ils soient, auront une réelle valeur.

Les apiculteurs que la question intéresse, et elle les intéresse tous, feront bien d'attendre les conclusions de nos confédérés plutôt que de se lancer eux-mêmes dans des essais qui leur coûteraient du temps et de l'argent.

### *Solutions arsenicales.*

Les recherches entreprises chez nous ont convaincu (?) les apiculteurs que les solutions arsenicales employées pour combattre les insectes sont sans danger pour les abeilles. On en est moins convaincu ailleurs ; ainsi, des régions entières des Etats-Unis ont vu toutes leurs abeilles disparaître après des pulvérisations sur une grande échelle au moyen d'avions. Le Dr Ghetti, de Bologne, a repris à ce sujet les expériences de Mac-Indoo, Borchert, Prell et autres et a établi qu'une dose de 0,0002 mg. d'arsenic est mortelle pour une abeille, c'est-à-dire que 1 gramme suffit pour empoisonner 5,000,000 (cinq millions) d'insectes.

### *A propos de la statistique des maladies des abeilles.*

Le *Bulletin* de mars a reproduit l'état des maladies contagieuses des abeilles en Suisse, publié par le *Bulletin de l'Office vétérinaire fédéral* pour l'année 1935. On aura peut-être été étonné de constater que la Suisse romande semble être bien plus fortement contaminée par la loque que la Suisse alémanique. Des 16 cantons et demi-cantons portés comme étant indemnes de loque, par exemple,

14 sont situés en Suisse alémanique, les deux autres sont le Tessin et le Valais.

Que nos collègues welsches se rassurent : la statistique est incomplète et ne correspond pas à celle du regretté Dr Leuenberger, parue dans le numéro de mars de la *Blaue*, et exacte, puisqu'il s'agit du rapport de l'assurance loque pour 1935. D'après ce rapport, quatre cantons de langue allemande seulement n'ont présenté aucun cas de loque, américaine ou européenne, l'année dernière ; ce sont Uri, Schwitz, Glaris et Zoug. Le Haut-Valais, porté comme indemne, a été fortement contaminé des deux loques. La vérité est que, malgré la loi, un grand nombre de cas de maladies ne sont pas annoncés aux autorités sanitaires ; c'est regrettable.

*Influence de la nosérose sur le développement des glandes nourricières.*

On sait que la nosérose est une maladie de l'intestin de l'abeille, particulièrement de l'intestin moyen. C'est le seul organe dans lequel on ait trouvé des spores de noséma à l'intérieur des cellules sauf, exceptionnellement, à l'entrée des vaisseaux de Malpighi. Or c'est dans l'intestin moyen qu'a lieu la digestion du pollen, et ce dernier est mal ou n'est pas digéré par les abeilles atteintes de nosérose. D'autre part, les glandes produisant la bouillie larvale ne se développent que lorsque l'abeille absorbe du pollen. C'est pourquoi M<sup>lle</sup> Ruth Lothmar, du Liebefeld, s'est demandé si la nosérose n'aurait peut-être pas un effet défavorable sur le développement des glandes nourricières. Pour s'en assurer, elle s'est livrée à des expériences dont il résulte que les glandes nourricières des abeilles atteintes de nosérose ne se développent pas ou se développent moins bien que celles des abeilles saines. Par conséquent, la nosérose n'est pas nuisible aux abeilles adultes seulement, mais aussi, d'une manière indirecte, au couvain, puisque les abeilles malades ne produisent la nourriture nécessaire qu'en quantité insuffisante.

Il n'existe toujours *aucun remède* connu contre la nosérose, mais la connaissance de tous les aspects de la maladie conduira peut-être à trouver un moyen efficace de lutte. C'est pourquoi les recherches semblables à celles entreprises par M<sup>lle</sup> Lothmar sont d'une utilité incontestable.

*Apicur Roche.*

La fabrique de produits chimiques Hoffmann-La Roche & Cie, à Bâle, vient de mettre dans le commerce, sous le nom d'Apicur,

une préparation de venin d'abeille destiné à combattre les affections rhumatismales. Le produit est un liquide aseptique, de composition constante et exactement dosable. Il ne peut être employé que par le médecin.

Si nous sommes bien informé, le venin est fourni par un grand rucher du canton de Zurich. Il est récolté en faisant piquer par les abeilles des bandes de peau qui sont immédiatement traitées à l'usine par des procédés spéciaux. Douze à quinze mille piqûres sont nécessaires pour produire 1 cmc. du venin employé dans la préparation du remède.

*J. Magnenat.*

## **L'inventaire de 1935**

*Il faut de dix à soixante ans pour  
apprendre l'apiculture.*

*Schumacher.*

Cette phrase que je place en exorde est la réponse du Directeur du *Bulletin de la Société romande* à l'un de ses lecteurs lui ayant demandé combien de temps il fallait pour apprendre l'apiculture. Alors que beaucoup croient posséder la science infuse et émettre des avis définitifs sur des questions qu'ils connaissent à peine, nous estimons que la science apicole est infinie. Notre trentième année de pratique nous a permis d'apprendre pas mal de choses encore que nous allons entreprendre de résumer.

### *Du meilleur enfumoir au meilleur combustible.*

Séduit par le bon marché, nous avons fait çà, nos premiers enfumoirs étaient de simples instruments en fer-blanc dans lesquels nous brûlions du papier ondulé. Il fallait les remplacer chaque année car le fer-blanc était troué rapidement, les changer fréquemment et les nettoyer chaque semaine.

Vraiment c'était peu commode. Les combustibles les plus divers s'éteignaient régulièrement et jamais l'enfumoir n'était en action au moment où il faisait le plus besoin. Au cours d'un voyage aux Etats-Unis, nous découvrîmes l'enfumoir Corneil à foyer de large diamètre (10cm.) et le vieux sac comme combustible. Notre deuxième achat de ce modèle fut un instrument en laiton qui compte déjà nombres d'années de service. La question paraissait résolue.

Ce printemps au cours de la visite en un rucher éloigné, le combustible avait été oublié. Il nous revint en mémoire le conseil d'un

apiculteur recommandant les aiguilles de conifères. Le bois de pins abritant le rucher offrait une ressource inépuisable.

Et voilà bien trouvé, incidemment, le combustible idéal. Sa fumée odorante n'est nullement désagréable au cours du travail et ne pique pas aux yeux. Le foyer ne s'éteint jamais car il est bien difficile de le « constiper » par une charge trop abondante et il produit une fumée blanche très opaque. L'encrassement est totalement supprimé car le dépôt de cendres est insignifiant.

Depuis lors nous avons en chacun de nos ruchers un petit sac d'aiguilles de pin placé bien au sec sous un toit de ruche. Adoptez donc l'enfumeur américain avec un grand foyer en laiton et essayez comme combustible les aiguilles des conifères de votre région : pins, sapins, épicéas, mélèze, cyprès. Vous y trouverez tout avantage.

#### *Première récolte à fin mars.*

En toute occasion, nous nous élevons contre cette pratique, assez générale en France, d'hiverner les colonies sur 12 cadres et même d'y laisser la hausse toute l'année. De même, nous conseillons de placer la hausse quand la miellée est là et de continuer à agrandir le nid à couvain au fur et à mesure des besoins, malgré l'ennui de la hausse placée.

Ce sont là des pratiques générales de la part des apiculteurs belges à l'école desquels nous avons été formés. Restés fidèles aux vieux principes des premiers maîtres du mobilisme, les apiculteurs de la région mosane doivent leur excellence à ceux qui guidèrent leurs débuts : MM. Halleux et Stassart auxquels nous nous plaisons à rendre hommage.

Fin février, les amandiers en fleurs et nombreux aux environs d'un rucher nous promettaient une récolte si la température voulait s'y prêter. Les hausses furent donc placées après avoir mis les colonies plutôt à l'étroit : tous les cadres de couvain plus les deux latéraux à pollen. A cette époque, l'essaimage par congestion du nid n'est pas à craindre et, pour réussir, il ne faut laisser que la place indispensable pour que les butineuses soient forcées de déposer en hausse le nectar fraîchement récolté.

Une visite hebdomadaire s'impose pour placer un cadre vide bâti à chacun des côtés du couvain. Fin mars, nous récoltions de jolies hausses d'un miel d'amandier, très rare et délicieusement parfumé.

Les partisans du moindre effort trouvent que je fais une apiculture trop compliquée. J'estime que 9 kgs de miel par ruche m'ont

largement récompensé du léger travail, bientôt fait de trois visites pour ajouter les cadres nécessaires. Peu importe un peu plus de peines, c'est le résultat qui compte.

*(A suivre.)*

*Dubois de Szczawinski.*

## Une visite

Le mardi 21 avril, par un temps abominable, quelques membres du comité de la Romande, accompagnés d'amis neuchâtelois, se sont rendus au Musée ethnographique de Neuchâtel, tout d'abord. Quelle richesse dans ces collections, dont quelques-unes renferment des objets uniques, sans réplique nulle part. Nous avons spécialement examiné la salle réservée à l'Angola, sous la direction de M. le prof. Delachaux qui, avec le fils de notre dévoué contrôleur du miel Thiébaud, a fait, comme on le sait, un voyage d'exploration et d'études dans cette partie de l'Afrique immense. Vraiment, quelque objection que l'on ait contre les musées, celui-ci vaut la peine d'être visité. L'ouvrage de MM. Delachaux et Thiébaud devra être lu, car il constitue une source incomparable d'observations soit scientifiques, soit pratiques.

Mais le musée n'était pas le but principal de notre course, malgré toute son importance. Nous allions chez M. Emile Tripet à Chézard, dans le Val-de-Ruz. Qui n'a pas entendu parler de lui ? Ah ! cette maison, quel musée aussi ! Que de restes d'essais tentés dans tous les genres ! Et quel rucher ! Placé en plein soleil (il n'y avait ce jour-là que des giboulées, malheureusement) en étages successifs, il présente de superbes rangées de ruches et deux pavillons de ruchettes d'élevage de reines, près d'une centaine, pensons-nous, sans avoir compté ni demandé le chiffre exact. L'abreuvoir si original, les diverses « maternités », la ruche avec glossomètre, etc., etc., tout marque dans cet ensemble et est digne de remarque. Mais c'est l'homme surtout qui est digne de notre admiration. De jour et de nuit, cette personnalité unique, croyons-nous, pense à telle amélioration, telle invention qui permette de faciliter à nos abeilles et à l'apiculteur un travail plus facile.

Et dans la maison hospitalière, quel spectacle ! M. Tripet, avec son fin sourire d'horloger, avec cet esprit si malicieux, nous présente toute une série de travaux et d'appareils. Nous y serions encore si d'autres visites ne nous avaient été imposées. C'est huit jours ou davantage qu'il faudrait pouvoir rester dans ce « temple de l'apiculture », d'autant plus volontiers que M. Tripet sait pré-

senter les choses de telle façon qu'on sent l'homme de pensée et de foi chrétienne. Nous avons examiné en particulier un micro-mètre multiple qui est appelé à rendre des services non seulement scientifiques, mais pratiques, dont on parlera une fois qu'il pourra être lancé dans le public. Il y a aussi un « déméreur » qui nous paraît avoir trouvé la solution vraiment pratique et élégante à cette grosse difficulté du changement de reine sur n'importe quelle colonie et aux moments défavorables. Et ainsi de suite. Il faudrait plus de toutes les pages d'un ou deux *Bulletins* pour dire tout ce que nous avons vu là et encore n'avons-nous, et de loin, pas tout pu voir et examiner. Nous y retournerons, car il y a là beaucoup à apprendre pour les plus calés d'entre nous et nous n'avons qu'une crainte, c'est d'avoir un peu blessé la modestie de cet homme plein d'esprit et de désintéressement. En tout cas, nous lui réitérons ici l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance.

S.

### Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

*Prix moyens mensuels*

*(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)*

Marchés	mars		Marchés	mars	
	1935	1936		1935	1936
Genève	3.70	3.50	Soleure	3.88	3.80
Nyon	—	3.50	Oltén	3.65	3.58
Lausanne	3.65	3.50	Aarau	4.—	3.80
Vevey	3.25	3.25	Brougg	4.—	—
Montreux	3.80	3.—	Baden	3.80	3.90
Aigle	3.80	4.—	Zurich	3.82	3.69
Yverdon	3.—	3.20	Winterthour	3.65	3.65
Payerne	3.25	3.25	Schaffhouse	4.—	4.—
Berne	3.71	3.65	Frauenfeld	—	—
Thoune	3.92	3.60	St-Gall	4.—	3.90
Langnau	—	4.—	Coire	4.—	4.—
Berthoud	3.91	3.80	Lucerne	3.90	3.50
Langenthal	3.80	3.80	Zoug	4.—	4.—
Bienne	3.84	3.75	Bellinzona	4.—	—
Porrentruy	4.—	3.50	Locarno	4.—	—
Le Locle	3.75	3.75	Lugano	4.—	4.—
Bâle	4.08	3.90			
Rheinfelden	4.—	—			
Granges	3.88	3.80	Prix moyen suisse	3.81	3.69

### Loque des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Yverdon	Chêne-Paquier	1	16	4

### Acariose des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruches	colonies	malades
Neuchâtel	Boudry	Sauges	1	1	1

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral*.)

### Une section à l'honneur

Laquelle, s'il vous plaît ? Eh bien, c'est celle de Nyon ! Levez les bras aussi haut que vous pouvez ! Lancez des exclamations ! Traitez-moi de girouette en montrant du doigt la pile d'articles où j'ai pris à partie quelques-uns de ses membres ! Boutades, mots pour rire masquent parfois une amitié profonde aux lointaines racines. J'avoue en toute sincérité que les progrès formidables de cette belle phalange de gros apiculteurs m'ont toujours impressionné. Presque inexistant au siècle passé, ils se classent actuellement dans les « leaders » et champions, malgré une flore bien misérable sur le plateau avec ses terres minces, graveleuses, supportant difficilement le sec. Par contre, l'esparcette et la dent-de-lion prospèrent sur les pentes limitrophes du Jura.

Une persévérance admirable, un cran à toute épreuve et surtout de l'ingéniosité constituent la plateforme des apiculteurs du district de Nyon qui se sont constamment tenus en tête des pratiques nouvelles. Presque tous font de l'estivage. A peine la faucheuse donne-t-elle le coup de mort à ces prairies naturelles d'en-bas où l'esparcette fait défaut, à cette fenace sur laquelle les abeilles passent en vitesse, et pour cause, que les camions transportent en haute montagne des centaines et des centaines de colonies qui trouvent presque toujours la manne désirée.

Figurez-vous que le village de Marchissy annonce 300 ruches ! Maître Bassin tout seul n'est pas loin de ce nombre en comptant les bas les mi-côtes et les hauts. Paréaz le suit de près. Citons encore Courvoisier Trélex, Charlet Begnins, Durgnat Vinzel et Crassier, Deluche Gingins, et j'en omet, tous possesseurs de plus de 50 colonies. L'un fabrique de belles et fortes ruches, un autre se spécialise dans les pastorales. Tels font tourner leurs extracteurs à l'aide d'une turbine inventée par ce brave et digne collègue Duboux mort trop tôt. Elevage de reines, sélection, tenue méticuleuse des ruchers, c'est à ces conditions-là seulement qu'ils peuvent tenir le coup avec

des colonies fortes, capables de remplir la hausse en quelques jours si le beau temps veut bien se mettre de la partie au moment propice.

Une autre cause de la bonne marche de l'apiculture, c'est les excellents et fréquents rapports qu'ont entre eux ces propriétaires de ruches. On discute, on cherche, on compare les miels et surtout on se dilate la rate par force plaisanteries.

Que voulez-vous, c'est le genre des gens de l'ouest !

*H. Berger.*

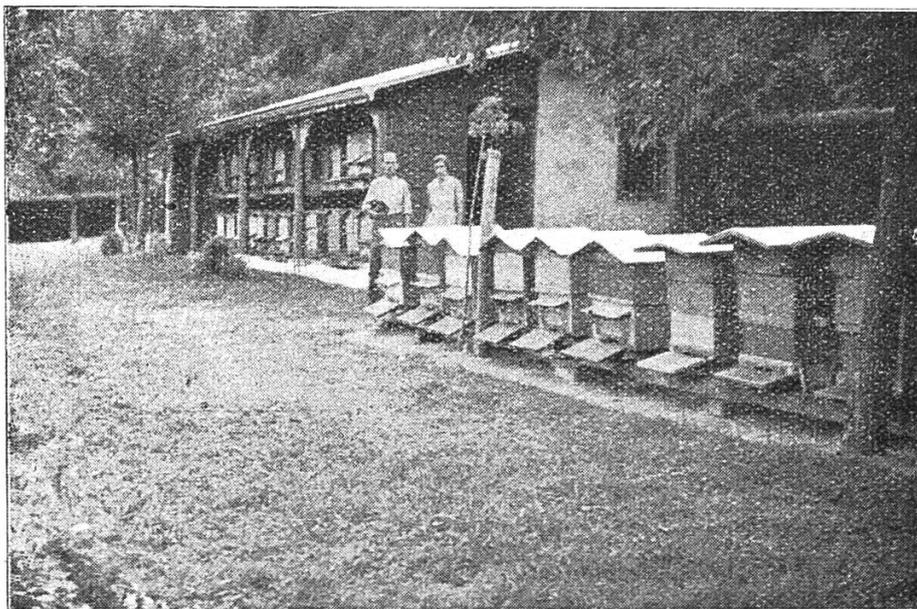
## CONCOURS DE RUCHERS

organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

*(Suite.)*

*Rucher de M. Auguste Nicolet à Vugelles.*

Emplacement bien choisi et admirablement fermé et abrité par une haie de thuyas. Rucher composé de 35 DT. et 5 DB. qui gagne-



Rucher Aug. Nicolet, à Vugelles (Vaud)

raient à être du même modèle. Beau couvain ; quelques cadres défectueux. Les populations pourraient être plus fortes. Travail avec douceur et méthode.

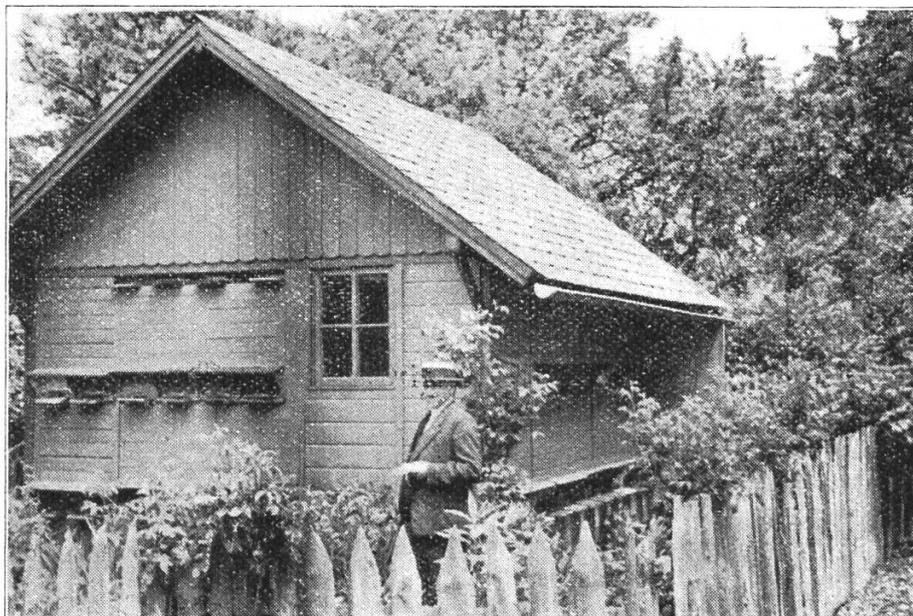
Les annotations et la comptabilité mériteraient d'être plus complètes. Elevage pour les besoins du rucher.

Points obtenus : 6, 5, 5, 8, 4, 8, 9, 4, 9, 5, 3, 4, 9, 4. Total : 83 points.

Médaille d'argent et fr. 6.--.

*Rucher de M. Fritz Hirschbrunner à Method.*

38 colonies Bürki logées dans spacieux pavillon placé malencontreusement à proximité immédiate de vastes étables à porcs. Ponte et couvain superbes. Bonnes annotations ; aucune comptabi-



Rucher Hirschbrunner, à Method (Vaud)

lité n'a été remise. Matériel et outillage complets. Cependant une balance serait désirable et rendrait de grands services dans cette importante exploitation.

Un local spécial pour extraire et loger les machines permettrait un peu plus d'ordre dans le pavillon lui-même. Elevage pour les besoins du rucher.

Points obtenus : 5, 6, 6, 9, 4, 9, 10, 4, 8, 5, 4, 0, 9, 4. Total : 83 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

*Rucher de M. Fritz Galland à Boudry.*

18 D.B. et 12 D.T. sont réparties dans le verger à proximité de l'habitation, en 3 rangées, sur rails solidement posés sur supports avec aujets. Bon nombre de cadres déformés auraient dû être éliminés, la ponte et le couvain en auraient été que meilleurs. Bonnes provisions. Outillage au complet, y compris presse à cire et gaufrir. Bonnes annotations pour chaque colonie dans Agenda ; intéressante bibliothèque apicole. Comptabilité sommaire par recettes

et dépenses depuis 1922. Système de ruche d'élevage avec cages d'éclosion vitrées pour les reines.

Points obtenus : 5, 5, 5, 8, 4, 7, 8, 4, 8, 6, 5, 5, 9, 4. Total : 83 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

#### *Rucher de M. Samuel Frutiger à Vaumarcus.*

Sur les 20 D.B. et 2 pailles appartenant à cet apiculteur, 17 sont placées dans le jardin en bordure du chemin conduisant à la Béroche et 5 sous le Château ; la distance entre les deux apiers complique le travail du propriétaire qui a déjà peu de temps à consacrer à ses abeilles et l'empêche de leur donner tous les soins voulus. De là, un grand nombre de bâtisses défectueuses et une propreté intérieure des ruches qui pourrait être plus grande. Les annotations se font sur feuille pour chaque ruche et la comptabilité est englobée dans la comptabilité générale de la maison. Remplace ses reines tous les 3 ans par son élevage personnel. M. Frutiger travaille bien, donne des soins judicieux à ses abeilles, mais le temps dont il dispose en faveur de son apier ne lui permet pas de faire valoir toutes les connaissances apicoles qu'il possède.

Points obtenus : 5, 5, 5, 9, 5, 7, 9, 4, 7, 5, 4, 5, 9, 4. Total : 83 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

(A suivre.)

## **Nouvelles des sections**

### **FÉDÉRATION VALAISANNE**

*Assemblée générale à Vétroz, le 24 mai 1936.*

Programme : 8 h. Réception à Vétroz ; 8 h. 15 Office divin ; 9 h. 15 Séance à la maison d'école : 1. Rapport du président ; 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée d'Evolène ; 3. Rapport du caissier ; 4. Nominations statutaires (comité directeur) ; 5. Conférence par M. Schumacher ; 6. Causerie sur les grandes cellules ; 7. Fixation de l'assemblée en 1937 ; 8. Propositions individuelles.

A 12 h. 15, banquet à Magnot. Prix 4 fr., vin compris. A la fin du banquet, distribution des gobelets et diplômes aux vétérans. — 15 h. Visite de ruchers. — 16 h. Visite des caves coopératives d'Ardon.

Les participants qui prennent part au banquet sont priés d'en aviser le président jusqu'au 18 mai.

#### *Concours de ruchers.*

Les apiculteurs de la Rive droite sont avisés que les inscriptions pour participer au concours de ruchers sont reçues par le président de la section jusqu'au 15 mai.

Ne pas oublier d'indiquer exactement les *noms* et *prénoms*, l'*adresse* des concurrents, le *lieu* où sont situés les ruchers, le *nombre* de colonies et le *système* de ruches.

Le Comité.

### FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA-BERNOIS

Assemblée générale statutaire à Delémont, Hôtel Terminus, le dimanche 24 mai 1936, à 10 h. 45.

*Tractanda* : 1. Ouverture et constitution statutaire. 2. Dernier protocole. 3. Rapports du président et du caissier et approbation de la gestion. 4. Divers. 5. Dîner à l'Hôtel vers les 12 h. 15. 6. A 13 h. : Conférence de M. A. Lehmann, de Berne. Sujet : *Questions actuelles d'apiculture : Elevage des reines et vente du miel.*

Après la conférence, départ pour l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon, où M. J. Etique, maître d'agriculture, traitera du sujet : *Utilisation des cellules à l'essaimage*, avec démonstrations au rucher de l'Ecole. Visite de l'établissement et vers les 16 h., goûter au réfectoire de l'Ecole, offert par la section invitante. Vers 17 h. 30 dislocation.

*Nota.* — Prière aux personnes voulant participer au banquet de midi de bien vouloir retourner au président la carte-réponse jointe à la convocation individuelle. Merci d'avance.

Le Comité.

### FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHATELOISE

L'assemblée annuelle des assurés à la Caisse d'entraide du noséma aura lieu le samedi 23 mai 1936, à 20 heures, à l'Hôtel des Alpes à Neuchâtel.

Le Comité.

### Société d'apiculture de Lausanne et environs

Une réunion amicale aura lieu le samedi 16 mai prochain, à 20 h., au Café de la Cloche, 1er étage, entrée rue Pichard 20. Sujet : *Utilisation des essaims.*

L'assemblée d'été sera combinée avec une excursion au début de juin, dont les conditions, le but et la date seront communiqués par le *Bulletin* de juin. Prière aux sociétaires de prendre note et de réserver un dimanche.

Les inscriptions pour le contrôle, recommandé, de la récolte devront parvenir au président, A. Grandchamp, Fauconnières 3, Chailly-Lausanne, pour le 10 juin au plus tard. Le contrôle de la section étant gratuit pour ses membres, ils simplifieraient l'organisation en s'inscrivant au plus tôt. Les retardataires pourront être refusés. Si les circonstances étaient défavorables, l'inscription peut être retirée.

Le Comité.

### Jura-nord

La dernière assemblée eut lieu à Delémont le dimanche 15 mars dernier. C'est devant une septantaine de membres que le président ouvrit la séance à 13 h. 45. Belle participation, si nous disions que, vu la longueur des tractanda administratifs, il n'avait pas été prévu de conférencier.

Après quelques mots de bienvenue aux membres présents, il fut immédiatement donné lecture du dernier protocole, lequel ne souleva aucune objection.

Les comptes, présentés par notre grand argentier, M. Sterchi, de Bassecourt, bouclent par un actif de fr. 2.15. Ils sont acceptés tels que présentés avec remerciements à notre dévoué caissier.

Voici les rapports ! La marche de la section en 1935 fut normale. Quelques démissions ou lâchages et, pour les combler et même un peu augmenter l'effectif, une vingtaine de nouvelles admissions. De ce

train-là il nous sera peut-être possible, d'ici quelques années, de grouper tous les apiculteurs de notre territoire. La récolte ayant été déficitaire, le contrôle fut peu demandé. Les assemblées locales ont été bien fréquentées et, de même le cours de 5 jours donné par M. Etique de Courroux eut 21 participants qui tôt ou tard seront tous des sociétaires de notre Jura-Nord. M. Stucker, notre inspecteur cantonal, nous informe que l'état sanitaire de la région est bon. Un cas d'acariose fut cependant découvert à Develier. Il en découla la mise à ban de la commune et le traitement par le remède de Frow. La loque n'est signalée nulle part. Bravo! M. l'inspecteur termine son rapport en incitant vivement les apiculteurs qui, au printemps, ont des ruches anormales de bien vouloir envoyer des échantillons d'abeilles au Liebefeld. Merci à M. Stucker, pour son travail et faisons le vœu qu'il ait le moins possible à intervenir.

Le comité, vieux de plusieurs périodes, est, sauf M. Hänni démissionnaire qui est remplacé par M. Joseph Wisser de Boécourt, réélu par acclamation. Il en est de même des vérificateurs des comptes, et le président ne peut que remercier l'assemblée de cette marque de confiance.

Vient la question de la vente du miel. Les divers pourparlers qui ont eu lieu entre les Fédérations agricoles et la Fédération jurassienne des apiculteurs ont abouti à l'entente dont le projet fut publié dans le *Bulletin* de mars. Intéressant débat sur cette question qui est bien d'actualité car, en cas d'année de forte production, où irons-nous ou plutôt où descendrons-nous avec le prix du miel si aucune organisation ne vient à notre secours? L'arrangement pris avec les Fédérations agricoles empêchera ces chutes de prix et il est bien entendu que l'apiculteur n'est pas lié obligatoirement. De ce fait l'arrangement prévu est approuvé.

Autre demande d'entrer dans l'« Union agricole de Delémont et environs » qui, après explications, n'a pas le don de plaire à nos apiculteurs qui chargent le comité d'une plus ample étude de cette affaire.

Séance levée à 17 h.

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Tous les membres de la section sont informés que les paiements peuvent se faire au compte de chèques N° IV b 2479, Société d'apiculture, section Val-de-Ruz.

Les membres qui ont acheté du sirop Hostettler sont priés de le payer le plus vite possible.

Se recommande.

*Le Comité.*

### **Côte neuchâteloise**

*Assemblée le 10 mai, à 15 heures, à St-Aubin, au rucher de M. Numa Weber.*

Ordre du jour : 1. Procès-verbal de la séance de janvier ; 2. Admissions ; 3. Visite du rucher et exercice pratique de pose de cire gaufrée ; 4. *Conférence de M. Schumacher, rédacteur du Bulletin, sur : « Les abeilles et les lois »* (Questions et discussion libres) ; 5. Nouvelles des ruchers, hivernage, prix des essaims ; 6. Divers. *Le Comité.*

### **Montagnes neuchâteloises**

Nous rappelons à nos membres la première séance pratique de l'année, fixée au 24 mai à 14 heures, au rucher de M. Ali Montandon à Petit-Martel. Les sociétaires utilisant le Pont-Sagne-Chaux-de-Fonds descendent à la halte de Petit-Martel, le rucher étant situé à 10 minutes au nord de la station. *Le Comité.*

### Section des Alpes

Assemblée générale de printemps, le dimanche 10 mai, à 13 h. 30, au Café de la Banque, à Aigle.

Ordre du jour statutaire. — Visite de ruchers. — Démonstrations pratiques.

Le comité compte sur une bonne participation. Il fait, en particulier, un pressant appel auprès des membres pour qu'ils y amènent des apiculteurs ne faisant pas encore partie de notre société.

*A. Porchet, secrétaire.*

### Nouvelles des ruchers

*Orbe, 13 avril 1936.* — L'hivernage a été bon, pas de ruches mortes ni d'orphelines, bien que je ne remplace pas mes reines âgées.

Je remarque ce printemps que mes ruches ne sont pas de première force ; sur seize, 4 sont très fortes, 3 bonnes, 7 moyennes, 2 faibles ; ces dernières ont pourtant de jeunes reines et sont très actives. J'ai une ruche dont la reine est née le 16 août, est restée assez peuplée et occupe 5 cadres dont 3 de couvain. Je pensais la trouver faible ou orpheline, ce qui est assez fréquent.

Les provisions s'épuisent. Je n'ai pas l'impression que nous aurons une année de miel, l'hiver a été trop doux et trop mouillé.

*Georges Wenker.*

*Berlincourt, 19 avril 1936.* — Un peu comme partout nous subissons un vilain retour de l'hiver. Pendant tout le mois de mars et jusqu'il y a huit jours, c'était le printemps. De ce fait les colonies qui déjà avaient bien hiverné se trouvent maintenant assez développées. Quel dommage que dame Nature en vienne à se montrer aussi rebelle!

Si les ruches ont une avance de quelque quinze jours sur les années moyennes, la nature a bien trois semaines. Bien que situé à 500 mètres d'altitude et subissant le climat assez âpre du Jura, les cerisiers depuis une dizaine de jours et l'un après l'autre se couvrent de fleurs. Et à quelques centaines de mètres voilà aussi la montagne couverte de sa fleur : manteau de neige de presque un mètre d'épaisseur. Jusqu'à aujourd'hui la gelée nous avait épargnés ou presque ; mais ce soir le temps est clair et en même temps que descend le soleil, le thermomètre le suit avec beaucoup d'empressement et jusqu'où ira-t-il au cours de la nuit ? La journée d'aujourd'hui a été néfaste aux ruches car, vu le temps clair, les abeilles sortaient bien et à température de 9° et vent froid d'ouest, se perdaient beaucoup et bien des pissenlits se sont refermés en expulsant une de ces malheureuses.

J'ai bien l'impression, là-dessus, que cette année le vieux stocks de miel trouveront amateur.

*Gisiger Maurice.*

### Bibliothèque

Nous avons reçu de M. le Dr Rotschy fr. 2.— avec les plus vifs remerciements.

---

#### CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)

Toutes les grandeurs de cellules de 620 jusqu'à 820 dm<sup>2</sup>. Prospectus sur demande.

**J. Haeni, Sennis, Gähwil (St-Gall).**

Au sujet ces reines 620, voyez l'annonce dans le N° 1, 1936.

#### Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7<sup>me</sup> édition de «Rassenzucht» avec planche, toit et nourrisseur mobiles, au prix de fr. 4.— pièce ; 2 pièces fr. 8.— ; 5 pièces fr. 17.50, franco.

*BIENENHEIM, Bischofzell.*